

ÉDITIONS GALAAD

Inquisitiô

(Le message des trois anges) tome II

*La réalité de l'attaque de la petite corne de
Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps
de la prophétie. Partie historique*

(Version revue et complétée – réédition)

Livret 15 : Décret d'État contre les rêves et visions

*1^{re} édition collector : l'Amour des Cieux
pour le salut du peuple chrétien*

IMPORTANT :

Livre gratuit ne peut être vendu.

Kenny Ronald MARGUERITE

Table des matières

° 1 - Présentation des livrets.....	6
- 1.1. Contenu des livrets :.....	11
° Héritage de sang et d'infamie.....	13
° 2 - Décret d'État contre les rêves et visions.....	14
° 3 - Une lumière pour l'avenir.....	28
° 4 - Présentation du livre "Inquisitiô (Le message des trois anges) tome III, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique"	45

Remerciements à mon amie Mme Nicole MARIE-LOUISE

Avant de vous parler d'elle, j'aimerais vous inviter à faire un arrêt afin de vous présenter une réalité qui est directement liée au texte de [*Romains 13 verset 7*].

Ce texte nous invite, entre autres, à rendre l'honneur à qui il doit revenir. Sur la base de ce texte, je m'en vais vous parler de mon amie Nicole, et pour ce faire, je vous dirais qu'elle a collaboré à tous mes livres, dont celui-ci, en donnant une forme à mes mots et en magnifiant mes idées sans les altérer.

C'est elle qui donne un sens à mes idées et parvient à retranscrire fidèlement ma pensée en lui donnant un ton plus léger.

Pourtant, elle a œuvré, et œuvre encore, tout en sachant que ces livres seront offerts gratuitement au format numérique.

L'aide précieuse qu'elle m'apporte n'est donc pas intéressée, car elle agit uniquement par amour de Dieu, par passion pour l'écriture et pour me soutenir.

En retour, pour tout ce temps accordé gracieusement, je vous demande de la porter, ainsi que sa famille dans la prière et que votre bénédiction leur soit accordée, au nom puissant de Jésus-Christ notre Seigneur et maître.

**Hommage à ma mère,
Mme Jenny Christina MARGUERITE,
née PIERRE à Castries SAINTE LUCIE**

A toi qui m'as donné la vie. A toi qui m'as couvert de ton amour inconditionnel à tous les instants. Aujourd'hui, tu n'es plus là, ma petite maman chérie, le Seigneur t'a rappelée à lui. Je veux dédier ce livre à ta mémoire.

Je garde de toi l'image d'une femme déterminée, d'une "lionne", cependant tu étais aussi pleine de douceur et l'abnégation était ta seconde nature. Tu étais une artiste née, transformant les moindres choses en des œuvres admirées de tous.

Toujours enjouée, tu insufflais la joie et la bonne humeur à ceux que tu croisais. Pleine de bienveillance, tu étais toujours prompte à apporter ton secours en cas de tristesse et de découragement. S'il fallait égréner toutes tes qualités, il me faudrait des pages.

Pour tout résumer, je te comparerais à un astre radieux en ce monde. Tu seras, je le crois, en Jésus-Christ, une étoile édénique et éternelle. Tes oeuvres de miséricorde, si nombreuses, sont en conformité avec [Jacques 2 versets 12-13], le garant de ta vie éternelle en Jésus-Christ.

Puissions-nous tous, nous inspirer de la vie de ma maman afin de ne pas avoir à rougir quand notre dernière heure arrivera, et quand nous devons nous présenter devant notre créateur ! J'ai foi qu'au retour de Jésus, ma petite maman chérie se réveillera scellée par le Saint Esprit. Ma grande espérance est une vie éternelle auprès de Christ.

Puisse le Seigneur te bénir ma tendre maman et te rendre au centuple tout ce bien que tu as semé sur la terre, en t'accordant dans son royaume à venir, pendant les siècles d'éternité, une place d'honneur. Ma petite maman chérie, je t'aime et que je t'aimerai éternellement en Jésus-Christ.

ÉDITIONS GALAAD



*La culture est le levier permettant
aux Hommes de prétendre à
l'excellence.
Ne la négligeons pas.*

(De plume et d'action)

Copyright © 2023 ÉDITIONS GALAAD
Californie 97232 Le LAMENTIN (MARTINIQUE)
<http://kenny-ronald-marguerite.com>

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits
et responsable du contenu de ce livre.

1 Présentation des livrets

Pour introduire ce livre, je vous dirais que dans ces lignes vous allez découvrir l'une des entités les plus puissantes et sanguinaires que la terre ait portée, et porte encore.

Cet être inique a fait, en toute impunité couler, durant des siècles, des fleuves de sang, d'une myriade de martyrs, pour la raison suivante, celle de rejeter son dogme pour n'observer que la parole de Dieu.

Par ces lois, cet être abominable a pu martyriser, tuer, spolier, tous les contrevenants, tout particulièrement les Juifs et une partie bien spécifique du peuple chrétien. Nous le découvrirons !

Il fut le premier à installer des camps de concentration, pour parquer les Juifs comme du bétail. Il les a non seulement spoliés de leurs biens mais aussi de leur dignité en les obligeant à s'habiller d'une certaine façon qui les discriminait.

Il a aussi interdit aux Juifs d'avoir la carrière qu'ils souhaitaient, les condamnant à la vente de vieux chiffons...

En rétribution, « *la sentence* » que les nations lui ont infligée pour ces actes innommables, et sanglants a été de lui offrir un culte digne d'un « *dieu* ».

Les chefs d'État le révèrent et se soumettent à lui. Certainement en serez-vous sidéré ! En outre, bien qu'elle soit censée ne plus avoir de pouvoir politique, vous découvrirez comment ces décrets moyenâgeux, continuent à être la base des lois de certains pays.

Par ces lois, cette entité religieuse continue, en ce siècle, entre autres, dans un pays comme la France qui est une république censée s'être émancipée des lois religieuses, à martyriser ceux qui n'ont pas la même base doctrinale, donc de foi, qu'elle.

Venez découvrir cette réalité et bien plus encore.

Pour poursuivre, je vous dirais que l'impact que nos parents, nos tuteurs et autres enseignants spirituels peuvent avoir sur nous peut être un puissant moteur pour l'idolâtrie.

Ces personnes en qui nous avons toute confiance, sont souvent à la base de la mise en place de doctrines antibibliques, qu'ils nous ont enseignées et que l'on finit par pratiquer comme étant « *parole d'évangile* » alors qu'en fait, il n'en est rien.

Cette réalité est celle que vivent en ce siècle un très grand nombre de chrétiens qui pratiquent des rites religieux qui semblent venir du Seigneur, mais qui n'ont aucune fondation biblique.

Nous décrypterons donc les doctrines iniques, instituées depuis le balbutiement de la chrétienté moderne et qui, sous couvert de la foi, sont destinées non pas à glorifier Dieu, mais l'ennemi de nos âmes.

Nous allons ainsi, prendre connaissance de ces doctrines païennes qui ont infiltré la chrétienté et qui sont devenues la base doctrinale du plus grand nombre de chrétiens. Certaines d'entre elles sont si bien ancrées dans les mœurs et les coutumes du peuple de Dieu, qu'elles ont fini par être considérées comme étant des enseignements divins.

Cela est vrai pour des objets de cultes, pratiqués soit au quotidien, soit dans les lieux de culte, mais cela est aussi vrai pour des prières que nous adressons à des personnes qui, bien qu'ayant été de grandes vertus sont maintenant décédées.

Nous irons aussi à la rencontre de certains titres des plus éminents que portent certains hommes religieux et nous verrons que les bases même sur lesquelles sont instituées ces consécrationes sont païennes, donc ne viennent pas du Seigneur.

Il en est de même pour tous ces objets de culte et ces grandes figures vers qui vont les prières de millions de chrétiens.

L'origine de ces choses remonte au culte romain païen qui a été légué au travers des siècles à la chrétienté.

Le plus triste dans l'histoire est que bien des chrétiens continuent à pratiquer ces doctrines, ignorant totalement que les textes prophétiques les présentent comme venant de Satan.

En le découvrant certains d'entre vous seront, je le crois, dans un grand étonnement, notamment ceux qui avaient jusque-là pratiquer ces doctrines en toute bonne conscience, pensant servir le Seigneur.

Pratiquer de telles choses nous rend idolâtres devant le Seigneur, et leur finalité sera que nous serons rejetés par lui, ce qui nous rend d'office éligible au bain des plus décapants dans l'étang de feu et de soufre. Soyons donc prudents, dans les doctrines que nous professons.

Ce faisant, venez découvrir, Bible en main, si vos cultes et vos doctrines spirituelles sont d'essences divines ou proviennent des rites d'une peuplade païenne. La lumière sera amenée sur ces points et bien d'autres encore.

En ce jour, par ce livre émaillé de versets bibliques, le Seigneur vous offre l'opportunité, de passer au crible vos bases doctrinales pour voir si elles sont toutes ancrées en Christ.

Dans ces lignes nous allons, entre autres, considérer le sujet des miracles que beaucoup disent réaliser au nom du Seigneur et cela en ce siècle ou au travers des âges.

Néanmoins, ces manifestations qui sont des plus extraordinaires sont-elles vraiment réalisées sous l'égide de l'Esprit de Dieu ?

Dans ce livre nous allons les décortiquer, Bible en mains, et vous verrez que ce sont des artifices qu'utilise le démon, et qui ressemblent à s'y méprendre aux vrais miracles, mais qui, une fois exposés à la lumière des Saintes Écritures, ne peuvent tenir et sont telle la neige qui fond au soleil.

Nous mettrons tout cela en lumière. Ce livre est aussi destiné à vous présenter une femme biblique d'une valeur inestimable, dépassant celle d'Abraham, de Moïse ou d'Élie et qui est digne de toutes les louanges, car elle fut une servante fidèle du Seigneur.

Malheureusement, des siècles après sa mort, son nom, son souvenir est souillé par des doctrines anti bibliques que l'on a montées au tour d'elle. Nous ferons toute la lumière à ce propos.

D'autres sujets tels que la réalité du *purgatoire*, des *enfes*, l'état de l'âme des êtres humains après leur mort sont traités dans ce livre.

Nous découvrirons, à l'appui des textes bibliques, ce qui est dit au sujet de l'âme des défunts. A t-elle, sous une forme *ectoplasmique*, la capacité de revenir visiter les vivants ?

Nous poursuivrons notre étude par un autre sujet qui divise, celui de l'étang de feu et de soufre – aussi appelé l'enfer de feu ou la géhenne de feu –.

La question qui est au centre des débats est la suivante :

Ceux qui ont transgressé la Parole de Dieu y seront-ils jetés à leur mort ou en étant vivants et surtout sont-ils destinés à recevoir des supplices éternels ou seront-ils détruits ?

Dans ce livre, nous allons aussi, entre autres, découvrir des doctrines sans fondement biblique que cette entité a instituées tout au long des siècles et qui étaient destinées à désacraliser les rêves et les visions.

Pour exemple, nous verrons que les Hommes en étaient venus à prier pour que Dieu les préserve d'avoir des rêves durant leur sommeil.

Avec le temps, comme toute peur collective, ces enseignements anti-rêves sont devenus des superstitions que beaucoup observent, sans comprendre leur raison d'être. Les répercussions sont qu'en ce siècle, généralement, Monsieur et Madame « *Tout le monde* » croient que la majeure partie des rêves ne vient pas de Dieu.

Désormais, il n'est plus acceptable que seuls demeurent les enseignements frelatés d'Hommes moyenâgeux en la matière.

Le souci en ce siècle est que le plus grand nombre a oublié comment nous devons les interpréter, et pire, ils en sont arrivés à mépriser ceux que nous avons.

Cet état de fait n'est pas dû à un choix délibéré de leur part, mais vient d'un conditionnement profond qui a été le nôtre, tout comme nos ancêtres, et cela, sur des siècles.

Nous découvrirons cette réalité et vous verrez certainement, désormais vos rêves et vos visions avec des yeux nouveaux, ceux de la foi.

Nous découvrirons aussi quel degré de consécration au Seigneur il faut avoir en vue de recevoir des rêves et visions de lui, et nous verrons aussi les retombées négatives d'une consécration religieuse à outrance mais qui n'a pas Jésus pour centre.

Je vous apporte également mon témoignage au sujet d'une aide qui m'a été proposée et qui provient des fonds de la papauté.

Le croiriez-vous ! Si je n'avais pas été vigilant, j'aurais pu passer pour un ingrat qui « mord la main de celui qui le nourrit ». Encore un tour de l'ennemi de nos âmes !

Pour poursuivre, je vous dirais que c'est un extrait d'un livre numérique plus volumineux, qui comporte *572 pages*, intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges) tome II, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique (Version revue et complétée – réédition)* ».

Si vous souhaitez plus de précisions, lorsque je fais référence à un chapitre, vous pouvez le retrouver dans la version complète du livre.

Enfin, je tiens à préciser que cette version intégrale a été scindée en 16 livrets, dont celui-ci.

Le but de ces livrets est d'être dans un format plus maniable et transportable, en vous apportant un meilleur confort de lecture.

Ils vous permettront également de choisir plus facilement le thème qui vous convient.

Toutefois, ils sont tous mis à votre disposition en version numérique, livrets et livre en version intégrale.

Je vous invite à les télécharger sur mon site :

<https://kenny-ronald-marguerite.com>.

Vous pouvez en faire profiter vos proches ou en parler autour de vous.

Bon à savoir :

La version intégrale de ce livre ainsi que ces livrets n'ont été corrigés qu'à *30 %* par un professionnel ou par mon amie *Nicole*, il y a donc des fautes dans leurs pages, veuillez m'en excuser.

Devant le faire parvenir au plus vite à ceux à qui il est destiné, et ne pouvant pas terminer sa correction dans l'immédiat, je le fais donc paraître ainsi.

1.1 Contenu des livrets :

° Livret 1 : L'héritage législatif sanglant.....	18
° Livret 2 : Le repos dominical du dimanche, jour à la gloire de « l'Éternel Dieu » ou du « dieu soleil ».....	36
– 2.1. <i>Le musellement du témoin fidèle en vue d'établir l'infamie du mystère de l'iniquité.....</i>	55
– 2.2. <i>Le cheval de Troie du repos dominical, institué par la dominante des nations.....</i>	61
– 2.3. <i>Les bases du repos dominical qui fut acté par le saint chevalier félon.....</i>	67
– 2.4. <i>Héritage dominical approximatif légué à la chrétienté.....</i>	73
° Livret 3 : Fondement législatif discriminatoire et moyenâgeux.....	82
° Livret 4 : Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire.....	141
° Livret 5 : Exemples de rites païen que la petite corne a repris à son compte.....	161
– 5.1. <i>Origine et raison d'être de la déification des objets</i>	176
– 5.2. <i>Origine et raison d'être de la vénération de la « lumière »</i>	183
– 5.3. <i>Les origines du nom du chef suprême de l'iniquité</i>	190
– 5.4. <i>La bonne odeur de fumer de bénédiction, est devenue senteur malodorante de malédiction</i>	194
– 5.5. <i>Perfide héritage païen entériné et magnifié par la dominatrice des nations.....</i>	197
° Livret 6 : Origine, raison d'être et finalité du culte de l'immortalité de l'âme.....	213

- 6.1. *La réalité biblique de l'état de non être où se trouvent les morts et les diverses doctrines antibibliques qui ont été instituées en la matière.....* 214
- **Livret 7** : Non-sens, origine païenne et retombées néfastes de la doctrine du purgatoire.....278
- **Livret 8** : Différence dans la Bible entre l'enfer et l'enfer de feu, et les doctrines humaines qui ont travesti ces notions.....325
- **Livret 9** : Une icône déifiée malgré elle !.....357
- 9.1. *Les oeuvres iniques des faiseurs de "déesse".....* 374
- 9.2. *Le mythe de la médiatrice de l'au-delà.....* 388
- 9.3. *L'attaque et la falsification du pont divin.....* 401
- 9.4. *La manifestation des miracles et des prodiges mensongers réalisés par le fils de la perdition* 412
- **Livret 10** : Comment la chrétienté en est-elle venue à arborer, en matière de rêves et de visions, le blason du paganisme au détriment de la Parole de Dieu ?.....429
- **Livret 11** : Début de la falsification de la connaissance biblique des rêves et visions.....443
- 11.1. *Raison d'être de la désacralisation des rêves et des visions* 449
- **Livret 12** : L'œuvre de désacralisation des rêves et visions fomentée par le « *saint* » chevalier félon.....459
- **Livret 13** : Quel degré de sainteté faut-il avoir afin de recevoir des rêves et/ou des visions du Seigneur ?.....489
- **Livret 14** : Les élèves inattendus du « *saint* » chevalier félon.....525
- **Livret 15** : Décret d'État contre les rêves et visions.....549
- **Livret 16** : Réalité de la vigilance que les sentinelles du Seigneur doivent avoir face aux offres du diable.....563

Héritage de sang et d'infamie

« L'aveuglement sectaire du plus grand nombre enfante un égoïsme qui mène les hommes les plus droits à agir sans pitié, telle une meute de loups sanguinaires. L'héritage que de tels hommes laissent à leurs descendants, enfants et disciples, n'est qu'ignominie et pérennisation des douleurs de leurs victimes au travers des siècles ».

[Citation de Kenny R MARGUERITE].

2 Décret d'État contre les rêves et visions

Pour commencer ce chapitre, je vous dirais que je crois que l'Histoire est une puissance pour la vérité. *Pour moi, elle est une puissante lumière !*

Les textes historiques qui sont arrêtés et corroborés de fait sont une mine de trésors qui nous instruit sur le caractère d'une personne ou d'une chose. Nos vies elles-mêmes sont directement liées à notre histoire ainsi qu'à celle de la société.

Nous n'en avons pas toujours conscience, mais des lois que des hommes ont établies, il y a des siècles de cela, peuvent continuer à nous opprimer en ce siècle. Comprendre leurs origines nous permet de mieux appréhender le non-être de ces lois archaïques et moyenâgeuses.

Nous avons déjà vu, que les lois que l'Église catholique a instituées au prix du sang d'une multitude de martyrs continuent, en ce siècle, à opprimer de façon discriminatoire ceux qui, comme moi, observent le sabbat et non le jour d'adoration du « *dieu* » soleil, le dimanche.

Tout cela, alors que je vis en France dans une république et que les Français sont censés ne plus être soumis à des lois religieuses, mais malheureusement, il n'en est rien.

En ce qui concerne les rêves et les visions, la France a aussi observé bien après la naissance de la République des lois ayant pour base les enseignements que l'Église catholique a institués en la matière.

Pour le comprendre, nous allons faire un saut dans l'Histoire, en prenant en compte des textes de loi anti-rêves. Pour illustrer mes dires, je vous rapporte ci-dessous, sept extraits de ces articles de loi :

Le premier : « **Seront punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3e classe [...] : Les gens qui font métier de deviner et pronostiquer, ou d'expliquer les songes** » [*Art. R. 34-7° Code pénal napoléonien de 1810*].

Le deuxième : « **la peine applicable aux contraventions de la 3e classe est une amende de 600 F à 1300 F inclusivement** » [*Art. R. 25-3° Code pénal napoléonien de l'année 1810*].

Le troisième : « **Seront punis d'une amende de 1.300 fr. à 1.800 fr. Les gens qui font métier de deviner, de pronostiquer ou d'expliquer les songes** » [*Art. 479. Loi du 28 avril 1832. Alinéa 7*].

Le quatrième : « *Seront punis d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq jours : Les devins, ou interprètes de songes* » [*Art. 480. Loi du 28 avril 1832. Alinéa 4*].

Le cinquième : « **Seront, de plus, saisis et confisqués :**

Les instruments, ustensiles et costumes servant, ou destinés, à l'exercice du métier de devin, de pronostiqueur ou d'interprète de songes » [*Art. 481. Loi du 28 avril 1832. Alinéa 2*].

Le sixième : « **Seront de plus saisis et confisqués : [...] Les instruments, ustensiles et costumes servant ou destinés à l'exercice du métier de devin, pronostiqueur ou interprète des songes** » [*Art. R. 36-2° du Code pénal en date du 18 janvier 1835 promulgué par la Chambre criminelle de la Cour de Cassation*].

Et enfin, le septième : « **Une peine d'emprisonnement pendant huit jours pourra être prononcée en cas de récidive contre toutes les personnes mentionnées en l'article 479** » [*Art. 482 (ordonnance du 4 octobre 1945)*].

Le premier point important à relever de ces différents textes de loi, c'est que le métier de devin et celui d'interprète de rêves se confondent et sont punis sur un pied d'égalité.

Il en ressort donc, que les songes (*rêves*) étaient mis hors la loi et que ceux qui les interprétaient se voyaient sanctionner, au même titre que les devins.

Nous retrouvons donc ici les bases que l'Église catholique a, des siècles avant cela, établies sous la plume de *saint Jérôme* et qui furent entérinées en lois suite aux écrits de *saint Augustin*.

Des amendes et des mesures judiciaires étaient décrétées contre ceux qui contrevenaient à la loi, en faisant le métier d'interprète de songes (*rêves*). Pratiqué ce métier était considéré comme un délit, ceux qui contrevenaient à cette interdiction d'interpréter les rêves risquaient une amende qui s'élevait à une somme allant de 600 à 1300 francs.

Nous découvrons en outre que des lois ont décrété que les instruments, les ustensiles et costumes qui étaient utilisés par ceux pratiquant les métiers entre autres d'interprète de rêve pouvaient être confisqués. Les lois ayant évolué, nous découvrons entre autres qu'il y a eu une période où ceux dont le métier était d'interpréter les rêves pouvaient être emprisonnés, comme s'ils étaient des criminelles.

Remarquez bien que la majeure partie de ces lois ont été établies au sortir de la Révolution française, donc à une époque où tout ce qui était issu du dogme catholique était censé avoir été expurgé de la République.

Pourtant, force est de constater que ce sont les mêmes lois répressives anti-rêves qu'avait établies l'Église catholique qui demeuraient. Des lois anti-rêves ont succédé à celles-là, qui furent reprises et remises au goût du jour, il n'y a pas si longtemps, par l'Assemblée nationale française.

Oui, en date du 26 août 1991, elle avait réaffirmé la validité du décret du *Code pénal napoléonien* R. 34-7°, qui interdisait d'avoir comme métier de deviner et de pronostiquer ou d'expliquer les songes (*rêves*). Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« M. Richard Cazenave attire l'attention de M. le maître de l'intérieur sur la prolifération des publications destinées à promouvoir les sciences occultes. Ce phénomène, en dehors de tout parti pris moral ou religieux représente en effet un réel danger pour les individus attirés par de telles pratiques.

Il est d'ailleurs dénoncé par un nombre croissant de médecins, psychologues et psychiatres.

Mais le succès grandissant de ces publications, comme celui que connaissent les « voyants » et autres « médiums », traduit également un profond malaise social qui mérite notre attention. De plus, ces pratiques servent souvent de base à des pratiques commerciales douteuses où de vrais escrocs abusent de la crédulité de leurs clients.

Il lui demande donc de l'informer sur les règles visant à protéger les individus victimes de telles pratiques, mais également d'apprécier l'opportunité d'une large action d'information sur les dangers liés au développement de l'occultisme. Il appartient désormais aux pouvoirs publics de maîtriser ce phénomène. Réponse.

Il n'existe pas, en l'état actuel du droit, de réglementation spécifique des professions de la voyance et autres activités occultes. Ce domaine très particulier apparaît en effet difficile à appréhender en droit.

D'un point de vue scientifique, on peut valablement s'interroger sur la validité de critères rat – miels déterminant les candidats « sérieux » à l'exercice de telles professions et les simples escrocs. Il serait également délicat de prohiber d'une façon générale l'exercice de ces activités.

Au-delà de ces considérations, l'article 405 du code pénal réprime l'escroquerie c'est-à-dire l'emploi de fausses qualités ou de manœuvres frauduleuses pour persuader de l'existence d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaire et l'article R. 34-7 du même code punit « les gens qui font métier de deviner et pronostiquer ou d'expliquer les songes ».

*Il est donc loisible à toute personne de saisir l'autorité judiciaire afin de susciter l'application de la loi pénale » [Extrait de : Questions écrites remises à la présidence de l'Assemblée Nationale et réponses des ministres ; 26 août 1991 Assemblée Nationale ; **Ésotérisme (réglementation) 44794 juillet 1991**].*

Ici, nous découvrons que l'interprétation des rêves est considérée comme faisant partie des sciences occultes et ésotériques. Ceux oeuvrant dans le monde des rêves sont présentés comme étant pire que les voyants et les médiums, car ce texte présente ces derniers comme pouvant difficilement être sanctionné, alors que ceux qui ont pour métier interprété de rêves sont, eux, juridiquement punissables.

N'est-ce pas désolant tout cela ?! Les lois des hommes changent, à leur guise, ce que Dieu a établi. Les rêves et visions, je le rappelle, sont de divins messages que le Seigneur nous donne, ce faisant leurs interprètes sont agréés par le Seigneur, dès lors où ils les interprètent selon le canevas biblique.

A contrario, la voyance, et tous ce qui est de l'occulte est interdite par Dieu et ceux qui ont la profession de voyant et de médium etc. sont en abominations devant le Seigneur [*Deutéronome 18 versets 9-14*].

Dans la réalité c'est justement ceux qui ont la profession de voyant et de médium qui pouvaient juridiquement oeuvrer, car leurs métiers sont, selon ce texte, *difficile à appréhender en droit !*

Ce qui fait qu'à une époque pas si lointaine, on pouvait monter un cabinet de voyance, mais pas un atelier pour le métier d'interprète de rêves.

Il est important de noter que dans ce texte, il est censé être mis de côté tout parti pris religieux, pourtant ces lignes ont repris les bases d'un ancien décret, qui, lui, ne se cachait pas d'œuvrer pour « *la plus grande gloire de Dieu* ».

Voici ce qui avait été décrété :

« L'exécution des ordonnances des rois, nos prédécesseurs, contre ceux qui se disent devins, magiciens et enchanteurs ayant été négligée depuis fort longtemps et ce relâchement ayant attiré dans le royaume plusieurs de ces imposteurs, il serait arrivé que, sous prétexte d'horoscopes et de divinations et par le moyen des prestiges, des opérations, des prétendues magies et autres illusions semblables, dont ces sortes de gens ont coutume de se servir, ils auraient surpris diverses personnes ignorantes ou crédules qui s'étaient insensiblement engagées avec eux [...]

Ces séducteurs se seraient portés à cette extrémité criminelle d'ajouter le maléfice et le poison aux impiétés et sacrilèges, pour obtenir l'effet des promesses des dits séducteurs et pour l'accomplissement de leurs méchantes prédictions.

Ces pratiques étant venues à notre connaissance, nous aurions employé tous les soins possibles pour les faire cesser et pour arrêter, par des moyens convenables, les progrès de ces détestables abominations. [...]

L'expérience du passé nous a fait connaître combien il est dangereux de souffrir les moindres abus qui portent aux crimes de cette qualité [...]

Ils sont devenus crimes publics, ne voulant d'ailleurs rien omettre de ce qui peut être de la plus grande gloire de Dieu et de la sécurité de nos sujets, nous avons jugé nécessaire de renouveler les anciennes ordonnances et d'en prendre encore, en y ajoutant de nouvelles précautions, tant à l'égard de tous ceux qui usent de maléfices et de poisons, que de ceux qui, sous la vaine profession de devins, magiciens, sorciers ou autres noms semblables, condamnés par les lois divines et humaines [...] » [Extrait de : Introduction de l'édit du Roi Louis XIV décrété à Versailles au mois de juillet 1682, et enregistré au Parlement le 31 août 1682].

Comme vous pouvez le constater, ici est présentée l'urgence de réprimer ceux qui œuvrent dans l'occulte et c'est pour glorifier le Seigneur que cet édit a été promulgué.

Bien que ce texte ne parlât pas des rêves, ce sont ces mêmes bases qui ont été présentées dans le texte vu plus haut.

Ce faisant, jusque-là, le 26 août 1991, la France continuait à être sous le joug de textes de loi qui ont pris naissance dans des décrets destinés à glorifier la toute-puissante Église catholique.

Ce texte qu'avait établi ce monarque n'avait comme seule finalité que de contenter l'Église catholique, car c'est ainsi que se passaient les choses à cette époque. C'est ce que je vous présente dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges) tome I, qu'est-il advenu de la sainteté de la Parole de Dieu ?* ».

Ce n'est que le 22 juillet 1992 que le Code pénal est réformé et que les articles de loi comme le décret R. 34-7° sont abrogés, légalisant le travail de ceux qui interprètent les rêves et qui exercent dans le domaine des sciences occultes, notamment celui de la divination.

Ainsi, c'est à cause de ces bases juridiques que durant des siècles le métier d'interprète de rêves est resté dans *les oubliettes*.

Ces lois ne furent pas sans conséquence pour la chrétienté, car le rôle au sein du peuple de Dieu de celui qui a la capacité (*le don*) d'interpréter les rêves est vital et incontournable. Cela, nous le comprenons, car avoir un rêve ou une vision sans les comprendre peut être des plus traumatisants.

Prenons le cas de Pharaon que nous trouvons dans [*Genèse 41 versets 1-33*], si Joseph n'était pas intervenu afin d'expliquer les rêves que ce monarque avait eus, l'Égypte aurait été en péril.

Par des visions ou des rêves, Dieu nous guide et nous préserve de grands dangers, c'est ce que [*Job 33 versets 14-18*] nous enseigne.

Afin que nous soyons préservés, le Seigneur donne à certains de ses serviteurs la capacité de comprendre les rêves et les visions qu'il nous donne. Daniel était l'un d'eux [*Daniel 5 verset 12, Bible Segond 21*].

Dans les temps bibliques le don d'interpréter les rêves et les visions était monnaie courante au sein du peuple de Dieu. C'est ce que nous découvrons dans le texte de [*Genèse 37 versets 5-11, Bible Segond 21*].

Ce qui m'a le plus marqué dans ce texte est le fait que Joseph raconte ces rêves, mais il n'a pas le temps d'en donner l'explication.

La raison en est que dès qu'il avait fini de les raconter, soit ces frères soit son père l'ont réprimandé, car ils avaient compris ce que ces rêves, qui étaient pourtant cryptés voulaient dire.

Cette réalité est celle que le Seigneur a instituée au sein de son peuple, et cela est vrai pour les temps bibliques mais aussi de nos jours.

Voici ce que nous pouvons lire, sur la place des rêves au sein du peuple de Dieu en cette génération : « *Dans les derniers jours, dit Dieu, je déverserai de mon Esprit sur tout être humain ;*

Vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards auront des rêves. Oui, sur mes serviteurs et sur mes servantes, durant ces jours-là, je déverserai de mon Esprit et ils prophétiseront. » [*Actes 2 versets 17-18, Bible Segond 21*].

Il est important de noter que dans les temps bibliques bien que le Saint-Esprit accordait à certain membre du peuple de Dieu le don d'interpréter les rêves et les visions cette capacité faisait partie du ministère des prophètes.

Ce faisant, en tant que serviteur consacré du Seigneur ils étaient rémunérés pour le travail qu'ils fournissaient [*1 Samuel 9 versets 6-8*], [*1 Corinthiens 9 versets 4-14*].

Nous avons vu que dans les derniers temps le ministère des rêves et des visions sera vulgarisé au sein du peuple de Dieu.

Ce faisant, comme il en était dans les temps bibliques, il faut aussi en ce siècle que celui qui met ses compétences, d'interprète de rêves et de visions, au service des autres puisse pouvoir en vivre.

Celui qui œuvre dans le champ (*l'œuvre du Seigneur*) doit pouvoir vivre de son activité. En sorte que celui qui a reçu le don d'interpréter les rêves doit, quand il œuvre pour une tierce personne, être rémunéré

Il est important de noter que nous sommes dans les derniers jours et en conformité la parole de Dieu, son peuple à par conséquent des rêves et des visions. Ce qui sous-entend que nous devons être capable de les comprendre comme ce fut le cas de la famille de Joseph.

Mais il n'en est rien ! Ce qui a permis cela, ce sont tous ces décrets et lois anti-rêves que l'Église catholique a institué que la législation de divers pays ont continué jusque dans ce siècle à appliquer.

Ce faisant, peu ont développé leurs dons et maintenant qu'il y a libération juridique, et que le métier d'interprète de rêves et de visions est enfin légal, peu sont ceux qui sont aptes à les interpréter, Bible en main. Ainsi, par le biais de ces lois ce fut une véritable attaque juridique que l'Église catholique mena durant des siècles contre les révélations que Dieu fait aux hommes en rêve et en vision.

Créant ainsi un climat de suspicion autour du monde des rêves. Le pire est que la société ayant créé des phobies concernant les rêves et les visions le plus grand nombre pense qu'ils viennent du démon ou les considère comme n'ayant pas de valeur et les rejette jusqu'à ce jour.

La finalité est que le peuple de Dieu en est venu à faire un amalgame entre le don de prophétie – qui consiste à ce que Dieu donne par son Saint-Esprit des rêves et des visions – et la divination.

C'est à cause de ces lois qu'un grand coup fut porté aux messages prophétiques que Dieu nous donne en rêves et en visions.

Les textes bibliques qui permirent que ces lois anti-rêves puissent trouver leur pérennité sont ceux où l'Éternel appelle son peuple à être soumis aux autorités, donc aux lois régissant leurs pays.

Les lois interdisant d'avoir comme métier celui d'interprète de rêves et les chrétiens devant être les modèles de la société, petit à petit, l'art d'interpréter les rêves a fini, siècle après siècle, par devenir aux yeux du peuple un art occulte. C'est ainsi que l'Église catholique a pu désacraliser le monde des rêves et des visions et a su éloigner l'humanité des précieuses directives que Dieu nous donne par ce biais.

La répercussion est que désormais ceux qui, comme moi ont le don d'interpréter les rêves et les visions Bible en main n'arrivent pas à en vivre. En désacralisant les rêves et les visions, l'Église catholique a affaibli l'ensemble du peuple de Dieu, car sans la compréhension des révélations que Dieu nous fait par ce biais, nous sommes à la merci de tous nos ennemis.

Sans eux, n'ayant plus directement contact avec le Seigneur, nous ne recevons pas de lui au jour le jour de nouvelles révélations, destinées à nous préserver de l'errance. Voici la finalité : « **Quand il n'y a pas de vision, le peuple est incontrôlable ; heureux celui qui garde l'enseignement !** » [Proverbe 29 verset 18, Nouvelle Bible Segond].

Quand il n'y a pas de visions, le peuple est incontrôlable.

Sans la compréhension des rêves et des visions, la conscience s'endort et les pires vices peuvent alors s'installer. En les faisant passer comme faisant partie du monde occulte, c'est le nom de notre Dieu que l'Église catholique et certaines nations, comme l'État français, ont souillés pendant des siècles et c'est notre honneur d'enfants de Dieu qu'ils ont traîné dans la boue et le déshonneur.

Il est essentiel que le peuple de Dieu puisse devenir apte à rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à Satan ce qui est à Satan. Il est donc vital de comprendre que Dieu est le seul maître des rêves et des visions.

Et cela, que ceux qui les reçoivent soient des hommes consacrés comme Daniel ou Joseph, ou des païens comme le roi de Babylone ou Pharaon. Il est temps que les hommes sachent que l'on ne peut blasphémer le nom et les œuvres du Tout-Puissant, sans que ses enfants se lèvent pour crier contre cette abomination.

De prime abord, ces faits que nous avons découverts tout au long de ce livre, et particulièrement dans ce chapitre, semblent être anodins.

On serait tenté de les considérer comme des erreurs venues d'un temps d'obscurantisme, maintenant révolu. *Mais il n'en est rien !*

Il est important que vous puissiez comprendre que le fait que le plus grand nombre rejette la sainteté des rêves et des visions, ou que ceux qui y croient n'ont pas la capacité de les interpréter, est un plan que le diable a fomenté et mis en place au travers de siècles.

Sachez-le bien, vous qui vous réclamez comme étant des enfants du Seigneur, votre vie éternelle est en danger à cause de ce plan diabolique. Pour le découvrir et afin d'y faire face, lisez, dans un esprit de prière, le tome III de ce livre.

Sachant qu'il a peu de temps, notre ennemi, le diable, est déchaîné ! Il agit donc avec rage afin de détruire tous ceux qui font partie du peuple de Dieu, car nous sommes ses ennemis, à cause de notre affiliation à notre sauveur Jésus-Christ [*Apocalypse 12 versets 7-17*].

Le diable est particulièrement déchaîné contre les enfants fidèles du Seigneur, son reste (*l'Église du reste*) qui vit dans les derniers temps.

Dans ce texte ce qui qualifie ce reste fidèle du Seigneur, c'est le fait que ceux qui le composent gardent la loi de Dieu et ont le témoignage de Jésus, qui est un symbole représentant la prophétie.

Je vous présente cette réalité dans mon livre que je viens de citer.

Sachant qu'il a déjà été vaincu et que le peuple de Dieu a la dominance sur lui [*Philipiens 2 versets 5-11*], [*Colossiens 2 versets 6-15*], [*Marc 16 verset 17*], [*Luc 10 versets 17-19*], ses plans ont pour objectifs de nous affaiblir en nous éloignant du Seigneur, et surtout nous rendre inaptes à comprendre les révélations prophétiques que l'Esprit de Dieu nous donne en rêves et en visions.

Pour vous imager cette réalité, voici une petite histoire : *Imaginez une armée de samouraïs partant en guerre. Ils sont vêtus de leurs plus belles parures de guerre, ils sont étincelants.*

Ils marchent en bon ordre, car disciplinés. Néanmoins, à cause d'informations erronées reçues venant d'espions infiltrés, qui sont au service de leurs ennemis, ils ont troqué leurs sabres puissants à double tranchant formé d'un métal indestructible contre d'autres en bois.

Alors que leurs ennemis, eux, ont des épées en acier. De ce fait, là où leurs puissants sabres auraient pu briser, au premier contact, ceux de leurs ennemis, ces derniers mettent en pièces et eux et leurs sabres en bois. La finalité est une victoire d'un ennemi qui à la base est inférieur.

Ce que nous venons de voir représente, à mon sens, ce que le plus grand nombre des enfants de Dieu vivent en cette génération.

Ils en sont venus à perdre l'usage de l'une des plus puissantes épées spirituelles que le Seigneur nous donne et ignorent désormais qui ils sont et qu'elle est la puissance que le Seigneur met entre leurs mains.

Vous qui lisez et qui vous réclamez du nom du Seigneur, tout en méconnaissant la valeur prophétique des messages que le Saint Esprit vous donne en rêve et/ou en vision, il vous faut au plus vite prendre conscience du combat dans lequel vous vous trouvez et quelles sont les armes que l'ennemi de nos âmes utilise pour être victorieux.

Le diable est surnommé le malin, il est la perfidie personnifiée et le père du mensonge [Jean 8 verset 44], il est le maître de la désinformation et son arme par excellence est de mélanger la vérité et l'erreur. Par ce biais il a terrassé Adam et Ève [Genèse 3] et il a tenté de le faire, sans succès, avec Jésus [Luc 4 versets 1-13].

Notre seule sauvegarde contre les sophismes du diable est d'agir comme Jésus la fait en ayant toujours en mains l'épée de l'Esprit qui est la parole de Dieu. Voici comment elle est présentée dans le Saint livre :

« Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable. Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes. [...]

Prenez aussi le casque du salut, et l'épée de l'Esprit, qui est la parole de Dieu. » [Éphésiens 6 versets 11-12, 17, Bible Louis Segond].

Voici comment la puissance de cette épée est présentée : **« Car la parole de Dieu est vivante et efficace, plus tranchante qu'une épée quelconque à deux tranchants, pénétrante jusqu'à partager âme et esprit, jointures et moelles ; Elle juge les sentiments et les pensées du coeur. » [Hébreux 4 versets 12, Bible Louis Segond].**

La Parole de Dieu est pour moi présentée dans ces lignes comme étant un sabre puissant à double tranchant formé d'un métal édénique indestructible. Ce qui est décrit ici est une arme d'une puissance hors-norme, c'est une épée bien plus puissante que les sabres laser que l'on voit dans certains films.

Avez-vous conscience de la portée de cette épée ? Elle a la puissance et la capacité de séparer l'âme de l'esprit, elle peut aussi juger les sentiments et les pensées du cœur.

Comme nous l'avons vu tout au long de ce livre, l'un des tranchants de l'épée de l'évangile, c'est la prophétie. C'est grâce à elle, que le peuple de Dieu a trois coups d'avance sur ses ennemis.

Par la prophétie, le peuple de Dieu peut connaître ce qu'il y a dans le cœur (*l'esprit*) de ses ennemis, ce qui lui permet de les confondre : [1 Corinthiens 14 versets 24-25].

Rappelons-le, la base de la prophétie consiste en ce que le Seigneur donne des révélations à ses prophètes entre autres en rêve ou en vision. *Par ce biais, il leur montre les choses à venir.*

C'est afin que son peuple puisse toujours être victorieux que le Seigneur lui demande de prêter attention à la prophétie. Celui qui ne veille pas sur les révélations prophétiques que Dieu lui donne par le biais de ses rêves et visions est en danger mortel, car le diable rôde comme un lion rugissant cherchant une proie [1 Pierre 5 verset 8].

Ceux agissant ainsi me font penser à un homme qui, suite à une grosse averse en forêt, entre se réfugier dans une caverne pour ne pas être mouillé jusqu'aux os et qui se retrouve nez à nez avec un ours affamé qui ne lui laissera que les os.

Avoir la clairvoyance que nous donne entre autres le Seigneur par le biais des rêves et visions est vital.

Par eux, comme ce fut le cas – à la naissance de Jésus – pour les mages ou pour Joseph, le Seigneur guide les pas de ses enfants pour les arracher au danger [Matthieu 2].

Dans cette guerre acharnée que mène le démon contre le peuple de Dieu, notre seule sauvegarde est d'avoir toujours en main la prophétie.

Cette dernière est la sûre lumière pour demeurer sauf jusqu'à ce que Jésus (*l'étoile du matin*) revienne [2 Pierre 1 verset 19], [Apocalypse 22 versets 16].

Sans la prophétie – qui, a pour base les rêves et des visions, le Seigneur nous parle et nous montre le chemin où nous devons marcher, par ces biais il nous instruit et nous donne des directives en vue que nous soyons victorieux –, mais nous ne l'entendons pas.

Revoyons ce que le Saint Livre nous apprend à ce propos en lisant à nouveau ceci : « **Dieu parle cependant, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et on ne le remarque pas.**

Il parle par des rêves, par des visions nocturnes, quand un sommeil profond tombe sur les hommes, quand ils sont endormis sur leur lit. Il leur communique alors son message et confirme les avertissements qu'il leur donne.

Il veut ainsi détourner l'homme de sa manière de faire. Il évite à l'homme fort de tomber dans l'orgueil, il préserve son âme de la tombe et sa vie de la menace du javelot. » [Job 33 versets 14-18, Bible Second 21].

Complétons avec cet autre texte : « *Et il dit : « Écoutez bien mes paroles ! Lorsqu'il y aura parmi vous un prophète, c'est dans une vision que moi, l'Éternel, je me révélerai à lui, c'est dans un rêve que je lui parlerai. »* [Nombres 12 versets 6, Bible Second 21].

En lisant ces textes, nous comprenons l'importance que revêtent les rêves et les visions pour nous, car par eux le Seigneur nous parle.

Malheureusement, beaucoup d'enfants de Dieu, en cette génération ayant écouté la voix du diable – qui s'est fait entendre par son serviteur la petite corne (*la papauté à la tête de l'Église catholique*) – et ont rejeté les rêves et les visions et sont devenu aveugles et sourds comme l'étaient ceux qui du temps de Jésus avaient endurci leur cœur au message que le Seigneur leur donnaient [Matthieu 13 versets 10-17].

Ainsi, en ce siècle tous ceux qui rejettent les rêves et les visions sont devenu inapte à entendre et à voir les nouvelles directives que le Seigneur leurs donnent par ces biais-là.

Ce faisant, ceux-là mêmes qui sont censés être éveillés alors que ceux vivant sans Dieu sont endormis, eux, appelés par leur maître à veiller, en analysant toute chose et en retenant ce qui est bon [1 Thessaloniens 5 versets 1-11, 17-22], ont été bernés par Satan le perfide.

Il a réussi à les plonger, eux appeler à être des enfants de lumière dans les ténèbres en les maintenant dans l'ignorance en ce qui concerne les messages prophétiques qui sont des lumières qu'ils reçoivent de Dieu par leurs rêves et leur vision.

L'ironie tragique est que le peuple de Dieu appelé, en Jésus-Christ, à illuminer le monde, vit, en ce siècle, à tâtons dans les ténèbres, en ayant relégué la lumière prophétique dans un coin. Mes frères, mes sœurs, en Christ réveillez-vous enfin du sommeil de mort où le dragon, le serpent ancien, qui est le diable vous a plongés !

Dieu veut que nous lâchions nos ailes de sainteté, que notre lumière luise dans les ténèbres, mais surtout qu'elle soit sans ténèbres mais guidée par la lumière de la prophétie, donc par nos rêves et visions.

Il est important de comprendre que cette œuvre que l'Église catholique a mise en place et qui se perpétue depuis des siècles avait déjà été présentée par le Seigneur dans la prophétie de [*Daniel 7 versets 24-27*], et est destiné à nous rendre aveugle et sourds spirituellement.

L'objectif étant que le Seigneur puisse nous parler en rêve et en visions et que nous ne puissions pas l'écouter et que nous nous retrouvions errant et ballotté au vent de toute doctrine subversive.

Il est temps que le peuple de Dieu puisse entrer pleinement dans les promesses que le Seigneur nous a laissés et où il déclare que son peuple recevra des rêves et des visions et que nous allons prophétiser [*Actes 2 versets 17-18, Bible Segond 21*].

Néanmoins, recevoir des rêves et des visions que le Saint Esprit nous donne sont une chose, mais les comprendre une autre. Pour apprendre à les maîtriser, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (tome 2), support du séminaire sur le thème : vivre mieux ses rêves et ses visions*), version avec images en couleur ». Ce livre est en vente pour l'instant en version papier, en Français, sur mon site : **kenny-ronald-marguerite.com**.

Le Saint-Esprit m'a montré, en rêve, qu'il doit y avoir des serviteurs du Dieu qui apprennent à maîtriser les bases permettant d'interpréter les rêves et les visions, Bible en mains, afin qu'à leur tour ils puissent enseigner cet art oublié aux membres du peuple de Dieu. Comme ce fut dans les temps bibliques des écoles doivent être créés dans ce but.

3 Une lumière pour l'avenir

Pour commencer, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible. *Pourtant !*

Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David au géant homme d'armes Goliath.

La finalité ne fut pas la victoire du puissant, mais celle de la foi.

Pour comprendre cette image que je viens de présenter il est important de prendre en compte certaines réalités :

Dans mes livres de la série « Inquisitiô » je mets en lumière les errements des Église adventiste du septième jour et catholique, etc. En outre, dans mon livre intitulé « Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution) » c'est contre de puissantes nations de la terre que je m'élève.

L'objectif étant que puisse faire prévaloir la justice et la vérité, afin que les non-vaccinés contre la covid 19 ainsi que les observateurs du sabbat et du shabbat, qui ont été et sont encore discriminés en France, à cause des lois vaccinales et dominicales, puissent avoir gain de cause.

Ainsi au regard de la puissance financière et intellectuelle de ceux contre qui je m'élève, je ne puis certes pas, d'un point de vue humain, faire face seul contre de telles entités.

C'est pour cela, que c'est au nom Puissant de Jésus-Christ de Nazareth que, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

J'ai l'assurance que mon sauveur est vivant et fera bientôt paraître la noblesse de mes combats qui ne sont pas des arguties sorties tout droit d'un esprit « *farfelu* », mais bien des réalités qui méritent d'être prises en considération.

Ma conviction est que le Seigneur nous appelle en cette génération à libérer les captifs selon son appel manifesté dans le texte qui suit :

« L'esprit du Seigneur, l'Éternel, est sur moi, car l'Éternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux ;

Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le coeur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance ;

Pour publier une année de grâce de l'Éternel, et un jour de vengeance de notre Dieu ; Pour consoler tous les affligés » [Ésaïe 61 versets 1-2, Bible louis Segond].

C'est pour cela que malgré le fait que jusque-là j'ai été seul à tourner la meule pour le Seigneur, j'ai foi que grâce à ces lignes, les captifs « *spirituels* » entendront sa voix et qu'ils sortiront de Babylone, ce qui leur permettra d'avoir un devenir !

J'ai foi que cette œuvre s'accomplira par la puissance du Seigneur, manifesté par son Esprit Saint et non par une puissance quelconque qui viendrait de mon être, mais de l'Esprit de Dieu, selon ce que nous pouvons lire dans le texte qui suit : « *Alors il reprit et me dit :*

C'est ici la parole que l'Éternel adresse à Zorobabel : Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Éternel des armées.

Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel ? Tu seras aplanie. [...] » [Zacharie 4 verset 6-7, Bible louis Segond].

En outre, j'ai l'intime conviction que le Seigneur utilisera mes livres pour sa gloire.

Ils sont les fruits d'un long travail de recherches historiques, juridiques et bibliques, et ils donnent les bases qui permettraient que les choses puissent changer, sur tous les points incriminés.

Fort de tout cela, il est temps que le peuple de Dieu puisse faire entendre sa voix de façon unanime, comme un lion.

L'objectif est que les réalités qui se trouvent dans ce livre, dans les autres tomes de cette série « *Inquisitiô* », puissent couvrir la surface de la Terre, comme les eaux couvrent les fonds des mers.

Ces ouvrages sont disponibles, gratuitement au format numérique, en version anglaise et française, sur mon site dont vous trouverez à la fin de ce chapitre. Il est à noter que la série « *Inquisitiô* » compte *5 livres*, à mon sens volumineux car, au format numérique, ils font chacun *572 pages*.

Pour un meilleur confort de lecture, le Saint-Esprit m'a inspiré de transformer chacun de ces livres en plusieurs livrets, dont celui que vous avez en mains fait partie.

Pour poursuivre, je vous dirais, qu'il est important de comprendre que les œuvres de réforme présentées dans ces livres ne pourront avoir de devenir sans vous.

La Parole de Dieu nous apprend dans [*Ecclésiaste 9 versets 15-16*] que la sagesse (*la connaissance*) que pourrait apporter le démuné au puissant sera méprisée.

Si je mène seul ce combat, sans vous, qui êtes épris de justice et de vérité, le message contenu dans ce livre restera lettre morte.

Il faut donc que comme un seul homme, les voix du peuple de Dieu, puissent s'unir pour se faire entendre.

L'une des belles images que j'ai de l'unité qui entraîne la victoire est présentée dans le texte de [*Ecclésiaste 4 versets 9-12*], qui dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force.

*Ce type d'oeuvre titanesque on ne peut la mener seul, d'autant plus que nous ne sommes pas le maître mais un serviteur.
Je suis le porteur de ce message mais son propriétaire c'est l'Éternel Dieu !*

Les enseignements, que je vous ai présentés dans ce livre, ainsi que dans ses autres tomes de la série « *Inquisitiô* » ont pour centre le message des *3 anges apocalyptique*.

Le Seigneur a choisi cette génération, afin que nous son peuple fidèle nous ayons l'insigne honneur d'annoncé au monde ce message salutaire. Cette bonne nouvelle, en Jésus, va déterminer le devenir de l'humanité. Il est destiné à commencer le criblage du peuple de Dieu, la finalité étant que deux peuples bien distincts puissent sortir des rangs.

D'un côté se trouveront les saints, qui garde les commandements de Dieu et ont la foi de Jésus (ils ont l'Esprit de prophétie). Leur choix les amènera à porter les sceaux divins, formé du nom de Dieu et de celui de Jésus-Christ.

Leur devenir sera d'hériter du royaume de Dieu. D'un autre côté, il y aura ceux qui, rejeteront ces deux choses ou ceux ont délibérément choisi de rejeter le Seigneur. Leur finalité sera de recevoir la marque de la bête et leur fin sera de brûler dans l'étang de feu et de soufre aussi appeler la géhenne de feu.

Pour que nul ne soit perdu pour n'avoir pas entendu le message de grâce, en Jésus, que Dieu adresse à l'humanité, Il a envoyé ces sentinelles proclamer son offre de salut, qui est manifeste dans les messages des trois anges [*Apocalypse 14 versets 6-13*].

En tant que sentinelle et porteur du message du salut, le Seigneur nous demandera des comptes de ce que nous aurons fait des avertissements qu'Il destine à notre prochain.

Ceci nous renseigne : **« Vous savez que je n'ai rien caché de ce qui vous était utile, et que je n'ai pas craint de vous prêcher et de vous enseigner publiquement et dans les maisons, annonçant aux Juifs et aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ. [...] »**

Et maintenant voici, je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous au milieu desquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. » [*Actes 20 versets 20-21, 25-27, Bible Louis Segond*].

Afin de comprendre de quoi il en retourne au sujet du sang de son prochain que Paul déclare être innocent, il nous faut lire ce qui suit :

« La parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple, et dis-leur :

Lorsque je fais venir l'épée sur un pays, et que le peuple du pays prend dans son sein un homme et l'établit comme sentinelle, - si cet homme voit venir l'épée sur le pays, sonne de la trompette, et avertit le peuple ;

et si celui qui entend le son de la trompette ne se laisse pas avertir, et que l'épée vienne le surprendre, son sang sera sur sa tête. Il a entendu le son de la trompette, et il ne s'est pas laissé avertir, son sang sera sur lui ;

S'il se laisse avertir, il sauvera son âme. Si la sentinelle voit venir l'épée, et ne sonne pas de la trompette ;

Si le peuple n'est pas averti, et que l'épée vienne enlever à quelqu'un la vie, celui-ci périra à cause de son iniquité, mais je redemanderai son sang à la sentinelle. Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi comme sentinelle sur la maison d'Israël.

Tu dois écouter la parole qui sort de ma bouche, et les avertir de ma part. Quand je dis au méchant : Méchant, tu mourras ! si tu ne parles pas pour détourner le méchant de sa voie, ce méchant mourra dans son iniquité, et je te redemanderai son sang.

Mais si tu avertis le méchant pour le détourner de sa voie, et qu'il ne s'en détourne pas, il mourra dans son iniquité, et toi tu sauveras ton âme. » [Ézéchiel 33 versets 1-9, Bible Louis Segond].

Comme ce fut le cas dans les temps bibliques, en ce siècle et jusqu'au retour de Jésus-Christ, comme il en était pour l'apôtre Paul, nous les enfants du Dieu comme ses sentinelles et en tant que tels, des comptes nous seront demandés par le Seigneur.

Si nous ne les prévenons pas et qu'ils meurent dans leurs péchés, le Seigneur leur fera porter la charge de leurs iniquités, mais il nous redemandera leurs sangs.

Ainsi le serviteur fidèle de Dieu doit être sage et s'assurer qu'il n'a pas le sang de son prochain, qu'il n'a pas averti, sur ces mains.

Vous qui avez lu ce livre jusque-là, et avez sondé son contenu, Bible en mains et dans un esprit de prière, il vous faut agir.

Dans un premier temps, afin que vous soyez bien au fait de la totalité du message que l'Esprit de Dieu me donne de porter, je vous invite à lire les livrets qui forment les *tomes II, III, IV* et *V* de la série intitulée « *Inquisitiô* ».

Il est à noter que le premier tome de cette série est en réécriture et n'est donc pas encore disponible.

Une fois que vous aurez pris connaissance du contenu de ces livres ou de leurs livrets, vous pourrez agir.

Pour ce faire, cette base ayant été établie, comme les feuilles d'automne emportées au loin par le vent, ils doivent tous, livres et livrets, être distribués au plus grand nombre.

Pour ce faire, partagez-les par tous les biais :

Par email, Facebook, WhatsApp Instagram, etc.

Nous devons maintenant considérer d'autres réalités liées à une œuvre aussi conséquente, tant par le travail d'étude qu'elle a nécessité que par le volume des ouvrages.

En effet, ce n'est pas sans peine que ce type de quête se mène.

Les pertes que j'ai dû subir en attestent !

Dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire* », je vous ai présenté ma situation financière.

Dans cette lutte titanesque que je mène, pour la vérité et la justice, mes finances aussi ont été impactées.

Dans ce livre que je viens de vous présenter, je vous conte comment en tant qu'observateur du sabbat et du fait de ma profession, de coiffeur, mes fonds sont au plus bas, car je suis entravé par les lois françaises interdisant de travailler le dimanche.

De surcroît, a cause du fait que je dénonce dans l'un de mes livres les doctrines antibibliques que l'Église adventiste du septième jour – qui jadis était ma religion –, pratique j'ai subi la désertion de mon salon de coiffure, par le « *gros* » de mes clientes qui sont des membres de cette religion, ce qui a porter un gros coup a mes finances.

Pour en savoir plus à ce propos, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie. Partie historique* ».

De surcroît, le chômage technique dû à cette pandémie de *Corona virus*, ainsi que les actions iniques de M. Vincent GUILGAULT contre moi – il a, de façon arbitraire et en opposition avec les lois, fait barrage afin que je ne puisse pas percevoir pour mes deux sociétés la subvention allouée aux entreprises en difficulté à cause de la pandémie –, a aggravé encore plus la situation, je me retrouve donc à survivre.

Vous pourrez découvrir ces réalités dans mon livre intitulé « *Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution)* » au chapitre « *Présentation des faits inhérents au traitement inapproprié de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts, M. Vincent GUILGAULT* ».

Comme vous le voyez les coups durs se sont succédé en vue de nuire à cette œuvre que le Seigneur m'a confié, les répercussions étant que je ne puis plus investir financièrement pour son avancement car, je suis dans une grande précarité.

En ce jour, je ne peux donc pas continuer à investir pour les livres.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter.

C'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Pour poursuivre je vous dirais que je retrouve dans l'oeuvre de toutes ces personnes qui m'ont attaqué d'une façon ou d'une autre l'empreinte du diable, car je sais que ces personnes ne sont pas mes ennemis, mais c'est le diable qui les a utilisé pour me nuire.

Cette réalité tient au fait nous n'avons pas à nous battre contre la chair et le sang, mais contre les forces des ténèbres [*Éphésiens 6 versets 10-12*], en sorte que nos persécuteurs ne sont pas nos ennemis, mais ce sont des marionnettes que le diable utilise pour nous persécuter.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière :

« *Au reste, fortifiez-vous dans le Seigneur, et par sa force toute-puissante. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable.*

Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes. » [*Éphésiens 6 versets 10-12, Bible louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « *Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège. Aussi le diable ne peut-il rien contre lui. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable.* » [*1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur*].

Finissons avec ceci : « **Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite :**

Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre.

Mais ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé. » [*Jean 15 versets 18-21, Bible louis Segond*].

Quand le diable cherche à nous détruire et/ou à nous persécuter, il utilisera souvent ceux qui ont rejeté le Seigneur et qui de par leurs actes sont devenus des enfants du démon [*Jean 8 verset 44*].

Le diable sachant qu'il lui reste peu de temps, est déchaîné et dans une grande colère, son objectif impérieux est de perdre le plus grand nombre. Ainsi, il fera la guerre à quiconque apporte aux hommes la lumière de l'Évangile pur en Jésus-Christ.

Vu la teneur de ce livre ainsi que celle des autres tomes de cette collection « *Inquisitiô* », je ne suis pas étonné de ce que je vis.

Avec du recul je vous dirais que l'une des attaques les plus drastiques que le diable à mener contre moi, fut par le biais de *M. GUILGAULT*, car grâce à l'argent de cette subvention, que j'ai pu percevoir, j'ai entrepris de corriger les livres spirituels que le Saint Esprit m'a inspirée et cela aussi bien en anglais qu'en Français.

J'ai d'abord commencé par corriger un des tomes du livre que vous avez en mains et que je pensais, qu'il aurait paru tel quel.

Néanmoins, une fois ce premier livre terminé et après relecture, je me suis rendu compte qu'il contenait trois thématiques bien distinctes qui pouvaient être développées pour constituer chacune un livre.

C'est ce que j'ai fait et ce premier livre de *572 pages* qui a été corrigé par le correcteur anglophone *M. Howard J. Eeles* est devenu l'élément fondateur de quatre livres de *572 pages* chacun. Ces quatre livres visent donc des objectifs bien précis.

Ce travail a été titanesque et l'est toujours, car en finissant ce livre que vous avez en mains, cela fera *8 livres* de *572 pages*, *4* en anglais et leur double en Français, que j'aurais fini d'écrire, par la grâce de Dieu.

Reste à finir mon livre intitulé « *Inquisitiô (le message des trois anges) tome I, qu'est-il advenu de la sainteté de la parole de Dieu ?* », toujours en deux versions, en anglais et en français, que j'entamerais, si Dieu le veut, dès que les premiers tomes seront finis.

Sur ces *8 premiers livres* de *572 pages* chacun, j'ai déjà pu corriger en Français environ *30 %* et *40 %* de ceux qui sont en anglais.

J'ai déjà investi un peu plus de *13500 euros*, donc toutes mes économies, jusqu'au dernier centime pour que ces livres puissent voir le jour. Tout cela, **alors qu'ils sont offerts gratuitement en version numérique en français et en anglais.**

Ce fut une grande joie pour moi de voir mes idées se matérialiser en livres, surtout ceux qui sont en anglais, car bien que je ne maîtrise pas cette langue, l'Esprit de Dieu me donne la capacité de traduire mes livres et je les fais corriger par un correcteur proportionnel.

Malheureusement, celui que j'appelle « *l'ennemi de nos âmes* » a utilisé *M. GUILGAULT* et l'a inspiré de fomenter contre moi des œuvres iniques, la répercussion directe fut que je n'ai pas pu continuer la correction de ces livres.

Pour que certaines parties de ce livre puissent être mises à votre disposition, j'ai dû emprunter de l'argent auprès de mon amie Nicole. Je sais que Dieu agira en son temps pour que je ne sois plus son débiteur. Je suis très reconnaissant au Seigneur de l'avoir mise sur ma route et aussi de cette confiance qu'elle a placée et en moi et en cette œuvre.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter, c'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Je vous prie de m'excuser pour les fautes que vous ne manquerez pas de trouver. Et je tiens en toute humilité à remercier mon amie *Nicole*, qui a, avec le peu de temps dont elle disposait, donné à certaines parties des textes en Français une certaine cohérence.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie. Je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu.

Je sais donc, qu'il agira, d'une façon ou d'une autre ! Le diable est déjà vaincu, le Seigneur seul est le Tout-Puissant et nul ne pourra empêcher à son œuvre d'avancée.

Fort de cette conviction c'est pour cela que, malgré la situation difficile, je continue à marcher par la foi, et je mets en place les plans que j'ai reçu de l'Esprit de Dieu en rêves.

Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée, mon leitmotiv est de porter mes connaissances à cette génération et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Pour en revenir à cette œuvre littéraire que le Seigneur m'a confiée, je vous dirais que ne pouvant ni continuer à éditer ces livres, ni les proposer à la vente numérique car ils ne sont corrigés que partiellement, j'ai choisi de les offrir sur mon site, je vous le présenterai à la fin de ce chapitre.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente.

Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.

Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.

Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné.

Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront *des connaissances qui vous fortifieront.*

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages *inédits.*

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain.

Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes.

Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre.

Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.

*Ils descendent dans la fosse et « s'étiolent comme l'éther ».
Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles
furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une
énigme pour moi.
D'autant qu'en tant qu'antillais, je suis issu d'un peuple qui a
connu les chaînes et l'aliénation de l'esclavage.
De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion
des mots !
Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances
et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront
plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.*

Dans mes ouvrages, j'aborde divers thèmes, qui me tiennent à cœur et qui mettent en exergue mes convictions profondes, la plus importante de tout étant l'amour que je porte au Seigneur et le besoin, en tout temps, de donner Gloire à son nom.

Bien que j'aie déjà eu l'immense plaisir de publier plusieurs de mes livres, les finances faisant défaut, je n'ai pas pu trouver les fonds nécessaires pour éditer cinq autres livres, autres que les quatre que je vous ai déjà présentés et qui sont tout aussi riches que celui que vous avez en mains, et qui sont déjà en chantiers.

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre.

Si ce livre que vous avez en mains vous a fortifié je vous vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre mes autres ouvrages, car certainement, ils vous apporteront, des connaissances qui certainement vous seront aussi profitables.

Plusieurs de ces livres sont, ou seront bientôt, par la grâce de Dieu disponible en téléchargement gratuit sur mon site internet.

*Malheureusement pour moi, « l'argent étant le nerf de la guerre »
», tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de ces
premiers livre que je vous ai présenté plus avant, ce faisant, je
n'ai plus les moyens de continuer cette oeuvre.*

Ce que je trouve des plus dommages est qu'hormis les *4 livres*, qui sont déjà finis en Français (*ainsi que leurs doubles en anglais soit 8 livres*), et que j'offre gratuitement sur mon site, mais qui sont en attente d'être corrigé, j'ai encore *5 autres ouvrages* que j'ai déjà mis en place l'ossature mais qui sont en attente de finition.

Pour continuer je vous dirais que ce livre que vous avez en mains ainsi que tous ceux de la série « *Inquisitiô (Le message des trois anges)* » vous ont présenté mon mode d'écriture, basé sur la parole de Dieu, et qui est renforcé de texte historique et législatif, destiner à mettre en lumière des réalités, qui jusque-là étaient cachés.

Mes autres livres spirituels, sont de ce même acabit, je mets en lumière des réalités bibliques oubliées depuis des siècles, mais qui sont vitaux pour la préparation des enfants fidèles du Seigneur en vue qu'ils soient prêts à aller à la rencontre de notre sauveur quand il reviendra.

L'objectif est aussi qu'en attendant le retour du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs, que son peuple soit inébranlable en Jésus-Christ et pas branlant, et ne suive pas les lumières ténébreuses des doctrines fallacieuses que distille, tel un venin mortel, des gens qui œuvrent, sous couvert de la foi, pour le diable.

Pour en revenir à mes *4 livres* de la série « *Inquisitiô (le message des trois anges)* » que j'offre sur mon site, en version anglaise et française, pour que vous ayez un meilleur confort de lecture, j'ai besoin de votre aide, car la correction de chacun de ces livres coûte environ *7000 euros* en anglais et environ *3500 euros* en français.

Ces *4 livres*, une fois corrigés, seront toujours offerts gratuitement, en anglais et en Français, en version numérique, sur mon site. Hormis cela, en ce qui concerne l'œuvre d'écriture que le Seigneur me donne de mener pour lui, il est important de noter qu'il me faut un peu plus d'un an pour finir un livre dans sa version anglaise et française.

Hormis tout cela, il est convenable, selon moi que vous compreniez, que je ne peux à la fois écrire pour le Seigneur et travailler comme coiffeur conseil, ainsi, étant consacré totalement à l'œuvre du Seigneur, je dois aussi pouvoir vivre de cette œuvre...

Cette réalité les Saintes Écritures le déclarent dans le texte suivant :

« Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur ? N'êtes-vous pas mon oeuvre dans le Seigneur ? Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, je le suis au moins pour vous ;

Car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur. C'est là ma défense contre ceux qui m'accusent. N'avons-nous pas le droit de manger et de boire ? N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une soeur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?

Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler ? Qui jamais fait le service militaire à ses propres frais ? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit ?

Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes ?

La loi ne les dit-elle pas aussi ? Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuselleras point le boeuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des boeufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.

Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels.

Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir ? Mais nous n'avons point usé de ce droit; au contraire, nous souffrons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile de Christ.

Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile.» [1 Corinthiens 9 versets 1-14, Bible Louis Segond].

Fort de tout ce que je viens de vous présenter, vous comprenez que j'ai besoin de votre aide, afin de continuer cette œuvre. J'ai fait bien des démarches en vue d'obtenir un financement, mais ni les banques ni les sociétés de crédit n'accordent des financements pour l'édition de livres, cela s'avère être un défi.

À chaque nouvelle demande rejetée, j'ai été tel un homme qui, perdu en plein désert, court après un mirage lui présentant un lac « salvateur », mais en vain. Les répercussions sont que, faute de finances, l'œuvre est en friche.

Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, à qui appartiennent l'argent et l'or, ainsi que cette œuvre qu'il m'a confié, ce livre trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse.

Il est vrai que beaucoup en sont venu à vivre en pensant que leurs biens temporels leur appartiennent et n'ont que faire des besoins de l'œuvre du Seigneur. Ceux-là je les invite à lire les paraboles que nous trouvons dans les textes suivants. Voici la première : **« Puis il leur dit : Gardez-vous avec soin de toute avarice ; car la vie d'un homme ne dépend pas de ses biens, fût-il dans l'abondance.**

Et il leur dit cette parabole : Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté. Et il raisonnait en lui-même, disant : Que ferai-je ?

Car je n'ai pas de place pour serrer ma récolte. Voici, dit-il, ce que je ferai : j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands, j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens ;

Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, et réjouis-toi. Mais Dieu lui dit : Insensé !

Cette nuit même ton âme te sera redemandée; et ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il ? Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu. » [Luc 12 versets 15-21, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci :

« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui chaque jour menait joyeuse et brillante vie. Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères.

Le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli. Dans le séjour des morts, il leva les yeux; et, tandis qu'il était en proie aux tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein.

Il s'écria : Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue; car je souffre cruellement dans cette flamme. Abraham répondit :

Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne ; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. » [*Luc 16 versets 19-25, Bible Louis Segond*].

L'heure n'est plus à tergiverser, si ce livre vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir nourrir les âmes, pour et par le Seigneur. J'ai foi que le Seigneur a un peuple fidèle, qui est présenté comme les 7000 qui, du temps d'Élie, n'ont point fléchi le genou devant Baal et qu'ils lui demeurent fidèles.

Je sais que vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que notre Sauveur nous le demande.

Voici ce qui est préconisé : « **Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi.** » [*Matthieu 5 verset 42, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « **Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ?**

Petits enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité.

Par là nous connaissons que nous sommes de la vérité, et nous rassurerons nos coeurs devant lui » [1 Jean 3 versets 17-19, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : « **Si l'un de tes compatriotes tombe dans la pauvreté dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu ne lui fermeras pas ton coeur et tu ne lui refuseras pas ton aide.**

Au contraire, tu lui ouvriras ta main toute grande et tu lui prêteras suffisamment selon ses besoins. Garde-toi bien de nourrir dans ton coeur des pensées mesquines et de te dire :

« C'est bientôt la septième année, l'année de la remise des dettes » et, pour cette raison, de regarder ton compatriote pauvre d'un mauvais oeil sans rien lui donner. Car alors, il se plaindrait de toi à l'Éternel et tu porterais la responsabilité d'une faute.

Donne-lui généreusement et non pas à contrecoeur. Et pour cela, l'Éternel ton Dieu te bénira dans tout ce que tu feras et dans tout ce que tu entreprendras. En fait, il y aura toujours des nécessiteux dans le pays : c'est pourquoi, je t'ordonne d'ouvrir toute grande ta main à ton compatriote, au malheureux et au pauvre dans ton pays. » [Deutéronome 15 versets 7-11, Bible Semeur].

Si ce livre où l'un de ceux que je vous offre gratuitement sur mon site vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir continuer à fortifier et aider le plus grand nombre.

J'en appelle donc à votre générosité. Ainsi, si le vôtre coeur vous en dit, vous pouvez m'apporter votre aide en me faisant parvenir vos dons par voie postale à :

*Monsieur Kenny Ronald Marguerite, Impasse py n° 24,
Californie, 97232 Le Lamentin (Martinique).*

Vous avez aussi la possibilité de faire un don sur l'onglet « **Faire un don avec Paypal** » (onglet situé sur l'écran, à gauche pour les ordinateurs et en bas pour les portables) présent sur mon site : **kenny-ronald-marguerite.com**.

4 Présentation du livre *"Inquisitiô (Le message des trois anges) tome III, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique"*

Pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirais qu'actuellement, sous le voile de l'invisible se jouent des tragédies dont les répercussions pour l'humanité sont pires que celles que contaient autrefois les Grecs.

En effet, il s'agit de la mort du plus grand nombre, aussi bien de façon littérale que spirituelle. Pour la mort physique, vous ne me contredirez certainement pas, car toute l'humanité est, depuis plus de deux ans « *sous le joug* » du mortel *Corona virus*.

Ce fléau a fait et fait encore des ravages sur toute la surface de la terre, retenant en otage toutes les nations et décimant des peuples.

Face à cette situation dramatique et inédite, les questions affluent :

D'où vient cette maladie ? Est-ce un virus qui a pris naissance dans la nature et qui a muté ? Ou encore, est-ce une arme chimique, créée intentionnellement ? Et si c'est le cas, pourquoi ce virus est-il dans la nature ? A-t-il été lâché par inadvertance, ou fait-il partie d'un complot d'un groupe obscur destiné à détruire une grande partie de l'humanité ?

N'étant pas scientifique ou un investigateur des services secrets, je ne puis vous répondre, néanmoins, l'auteur de toutes les maladies et calamités qui frappent le monde est connu. Pour découvrir son identité, je vous invite à lire les textes de [Job 1] et [Job 2].

Dans ces lignes, nous voyons comment Satan a tué les enfants de Job. Pour ce faire, il a utilisé les grands vents afin de cogner de façon simultanée sur les quatre coins de la maison où ils étaient réunis.

Le démon a aussi œuvré par le biais de peuplades sanguinaires afin de tuer les serviteurs de Job en vue de voler ses troupeaux.

Nous découvrons aussi comment le diable maîtrise et utilise les maladies, il a frappé Job d'un ulcère qui lui a laissé des plaies sur toute la surface de son corps.

Dans [Matthieu 24] et [Luc 21 versets 10-36], nous apparaissent les signes des derniers temps, *les guerres, les maladies, les famines, etc.*

En lisant cela, nous comprenons que c'est le démon qui est aux manettes. La raison d'être de toutes ces choses devant marquer la fin du monde et que nous vivons en ce siècle est que le démon est déchaîné, car il sait qu'il lui reste peu de temps, c'est pour cela que tel un lion affamé il est impitoyable.

Le démon est toujours à l'œuvre quand il y a « *un mauvais coup dans l'air* », il fera bientôt s'abattre sur toute l'humanité une autre tragédie bien pire que la *Covid 19*, c'est de la marque de la bête qu'il s'agit ! *Celle-ci sera spirituelle et entraînera la perte de millions d'individus.*

Le sort réservé à ceux qui recevront cette marque sera de brûler dans *l'étang de feu et de soufre*, les autres qui ne l'auront pas ne pourront « *ni acheter ni vendre* » et seront tués par une entité inique, représentée par un agneau apocalyptique à deux cornes.

Seuls les « *saints* » seront épargnés ! Nous le verrons. Cet être éminemment étrange, bien que se soit lui qui donne la marque de la bête, n'en est pas le détenteur. Celui qui l'est, c'est une bête à sept têtes et dix cornes, qui est au service du démon. La marque de la bête est donc par extension la marque du démon ! Il apparaît ainsi que deux choix seront bientôt proposés à toute l'humanité :

Le premier consiste à recevoir la marque de la bête qui s'acquiert en portant révérence au diable, en rejetant le Seigneur ou sa Parole. Le deuxième choix est de demeurer fidèle à Dieu et d'être scellé par le Saint-Esprit pour éviter l'emprise du démon et de ses sbires.

Ceci est le cœur du message des trois anges apocalyptiques exhortant à sortir de Babylone, où les oeuvres de l'agneau bestial à deux cornes sont pratiquées. Ceci conduit, nous l'avons vu, à recevoir la marque de la bête, sans laquelle nul ne peut ni acheter ni vendre.

Nous verrons aussi comment, au fil des siècles, le peuple de Dieu, la belle et délicate épouse du Seigneur, en est venue à copuler avec la bête et pire, comme une courtisane, elle a conçu pour son amant inique des enfants illégitimes.

Dans ces lignes nous lèverons aussi le voile sur l'identité de Babylone (*la sulfureuse cavalière qui monte une bête écarlate*). Nous décrypterons en outre, la réalité cachée derrière la marque de la bête qui, dans le livre de l'Apocalypse, semble sortir de nulle part afin de corrompre le plus grand nombre. Pour beaucoup, il s'agirait d'une puce implantée, notamment par le biais des vaccins contre la *covid 19*.

Cependant, est-ce bien ce que nous dit la Bible à ce propos ? Nous le verrons ! Nous analyserons aussi, la réalité littérale qui se cache derrière les symboles « *vendre et acheter* » indissociables de la marque de la bête. Ici, est-ce d'argent, au sens littéral, dont il est question ?

Ne s'agit-il pas plutôt de symboles prophétiques, présentant une toute autre réalité, qui n'est nullement monétaire ? Nous le verrons !

En outre, nous ferons aussi une étude sur la nature et les modalités d'obtention du sceau de Dieu – sans lequel nul ne pourra avoir accès à son Royaume. Le sceau de Dieu et de Christ étant directement liés à l'obéissance aux Saintes Écritures, nous verrons dans un premier temps la place qu'occupe la loi de Dieu et tout particulièrement le sabbat dans le grand conflit cosmique.

Ce dernier oppose Satan et ses anges déchus (*démons*), à Dieu ainsi qu'à ses saints anges et au peuple élu du Seigneur. Le plus grand besoin du démon est de ne pas être jugé, c'est pour cela que son objectif suprême est de séduire les enfants fidèles de Dieu, dès que cette possibilité lui est offerte [*Matthieu 24 verset 24*].

Cette démarche du diable a un but premier, celui de rendre inéligible le peuple de Dieu, car c'est lui qui devra le juger. Pour arriver à ses fins, il a « *infiltré* » au sein du peuple de Dieu, ses serviteurs qui, tout en le servant, donnent le visage de sainteté :

Voir [1 Corinthiens 6 versets 2-3], [2 Corinthiens 11 versets 13-15].

Le plus puissant, le plus virulent et le plus sanglant de ses serviteurs est présenté prophétiquement comme une *petite corne, qui martyrisera, spoliera et tuera*, le peuple de Dieu. Sa mission sera en outre d'essayer de changer les temps et la loi [Daniel 7 versets 23-27].

Nous découvrirons comment les plans que le diable a fomentés en vue de retirer des mains du peuple de Dieu ces deux armes puissantes que sont la loi et les temps – ces temps qui nous le verrons, sont en fait ceux de la prophétie – se sont pleinement réalisés par l'entremise de son puissant serviteur appeler la petite corne.

Les attaques de cet être inique ont pour objectif de rendre inapte le peuple de Dieu à être avec Jésus à son retour. Pour le comprendre, il faut avant tout savoir que ce peuple que Christ revient chercher, c'est l'Église du reste. Les points faisant reconnaître ses membres sont qu'ils gardent les commandements du Seigneur (*donc sa Sainte loi*) et qu'ils ont le témoignage de Jésus (*l'esprit de prophétie*).

Nous découvrirons comment l'observation ou non de la loi de Dieu scellera un peuple pour Dieu et un autre pour le démon.

Nous découvrirons aussi comment la loi et la grâce sont complémentaires, elles sont appelées par le Seigneur à subsister au sein de son peuple fidèle. Une fois ces bases établies, nous poursuivrons notre voyage en terre sainte, mais nous ferons un autre type de halte :

Nous nous arrêterons sur les trois jours et les trois nuits les plus importants de toute l'histoire de l'humanité. Sans eux, nul ne serait sauvé ! Pour ce faire, nous irons au pied de la croix sanglante de Christ à Golgotha, puis dans le tombeau du Roi des rois et nous finirons notre excursion avec la résurrection du Seigneur des seigneurs.

Au travers des textes historiques et prophétiques bibliques, nous allons découvrir le mystère se cachant derrière les trois jours et trois nuits où, tel Jonas dans le ventre de la baleine, Jésus-Christ a dû lui, demeurer au sein de la tombe.